

Intervention de Gérard Leneveu

Maire de Giberville ,vice président de Caen la mer

Conseil communautaire du 14 juin 2013

Objet : Maison des syndicats

Monsieur le président, mes chers(es) collègues, mesdames, messieurs.

Vous ne serez pas surpris que j'intervienne dans ce conseil communautaire, alors que les organisations syndicales interpellent une fois de plus l'ensemble des élus de Caen la mer, les Maires et vous, Mr le Président.

Pas surpris, car depuis plus de dix ans en tant qu'élu et depuis le début de ce mandat, je n'ai pas cessé, à l'occasion des conseils, des bureaux et conférences des maires, de vous alerter sur l'urgence à trouver une solution concrète, correcte, sécurisée et financière, pour l'hébergement de l'ensemble des syndicats.

Je partage l'amertume et la colère des militantes et militants qui ont le sentiment depuis toutes ces années d'être menés en bateau.

Je partage cette colère et cette amertume évidemment en tant qu'ancien responsable départemental de l'union départementale CGT du Calvados, ayant fréquenté pendant plus de 13 ans ce bâtiment, et pour y avoir mesuré les problèmes de sécurité, des conditions de travail et d'accueil.

Qui accepterait de travailler et d'accueillir du public dans les conditions qui vous ont été décrites ?

Chers (es) collègues, accepteriez vous d'effectuer vos responsabilités pendant des dizaines d'années sous la menace d'un accident grave, accepteriez vous que vos concitoyennes et concitoyens soient eux aussi sous cette menace ?

Bien sûr que non!

Chers collègues, aurions nous maintenu les salariés de Caen la mer dans un bâtiment du type Pailleron pendant autant de temps, et essayer de faire rentrer ces personnels dans un espace restreint ?

Bien sûr que non !

Je pense que la réaction des élus du conseil régional ou du conseil général serait identique, eux aussi n'auraient pas accepté cette situation pour les salariés et les élus.

J'ai donc le sentiment, que pendant toute cette période, parce qu'il s'agit de syndicalistes, qu'il ne serait pas si urgent, si grave que cela, que des personnes travaillent dans des conditions déplorables et dangereuses et que des centaines de personnes qui se rendent à la maison des syndicats soient accueillies dans les mêmes conditions.

Faut-il rappeler que dans ces bâtiments publics, des militantes et militants mandatés et élus par leurs syndicats dans des structures officielles comme les conseils des prud'hommes, le conseil économique et social, conseillers de salariés, administrateurs, ... , des partenaires sociaux comme on dit, y travaillent, y rencontrent des milliers de personnes et syndicats et emploient des dizaines de salariés

Vous avez accepté, Mr le président, que des études soit menées pour faire avancer ce dossier et je vous en donne crédit, études menées sous la responsabilité de Christian Pielot que je tiens à saluer car il a mené cette tâche avec le souci de trouver une solution qui convienne à tous, mais j'ai fait aussi le constat qu'il a été bien isolé dans ce dossier.

Alors maintenant, il s'agit d'avancer très vite.

Puisque le site de la Pierre Heuzé convient à tous, il reste à régler, dès le budget 2014, la question financière qui ne concerne pas seulement notre agglomération, mais aussi la région et le conseil général.

Il faut que le chiffre annoncé par Caen la mer de 3.5 millions d'euros soit acté concrètement dans le montage budgétaire 2014.

S'il est vrai que les finances de l'agglomération sont délicates, Mr le président, les militants syndicaux, leurs mandants qui sont là ce soir, ne peuvent plus attendre et s'il y a des choix à faire, il serait inconcevable, même irresponsable, que cela se fasse une fois de plus au détriment des syndicats de salariés.

Bien sûr, pour boucler le budget, il faut que d'autres partenaires participent eux aussi au financement ; le conseil régional.

Le conseil général du Calvados ne doit pas se défausser, lui aussi doit prendre dès cette année des engagements de financement. Comme l'avait fait à l'époque Mr D'Ornano pour la maison des syndicats situé avenue charlotte Corday.

Je sais que la bataille pour les droits syndicaux et celle des bourses du travail (maisons des syndicats aujourd'hui) ont été un combat de toujours, mais naïvement, je pensais que ce temps était derrière nous.

Faut-il rappeler que tout au long du siècle dernier, la CGT et les différents syndicats qui se sont constitués, ont toujours eu des endroits pour exercer un droit qui existe depuis 1884.

A Caen, historiquement, la CGT et par la suite les autres syndicats qui se sont constitués, ont toujours bénéficié de locaux, rue st Laurent en 1894, rue Frementel en 1904, rue st pierre en 1906, rue des jacobins en 1920, de nouveau rue st pierre en 1929, place Guillouard après la guerre, place du théâtre en 1956, fossés saint julien en 1959, quai Vendeuvre en 1964 et enfin avenue charlotte Corday en 1979.

Aujourd'hui, de nombreuses municipalités mettent à disposition des locaux pour abriter des maisons des syndicats pour des unions locales, c'est le cas de nombreuses villes du département, Vire, Bayeux, Lisieux, Hérouville, Mondeville, Falaise, Dives sur mer, Caen qui abrite pour l'instant d'autres syndicats .

Certaines mairies n'ont pas hésité à faire de conséquents travaux pour créer des conditions d'accueil et de travail décentes. A Giberville, nous acceptons d'accueillir très régulièrement des congrès, des réunions, dans notre salle des fêtes et maisons des associations, et je peux évidemment témoigner des demandes grandissantes qui correspondent à des besoins de plus en plus importants.

Partout en France, dans des grandes et petites villes, il existe des maisons des syndicats, issu pour certaines des bourses du travail, ils sont dans la plupart du temps financés par les villes, les agglomérations et les conseils généraux et des aides financières conséquentes l sont attribuées aux syndicats de salariés.

Quelques exemples : Rouen, à Saint Brieuc, Cherbourg, Lorient, Nantes

L'état quant à lui finance l'organisation patronale et syndicale.

Tout le monde veut le dialogue social, les différents chefs d'états, ministres, élus, représentants patronaux.....

Permettez moi de citer un ancien membre du conseil d'état ancien chroniqueur à l'Express (j'aurai pu choisir l'humanité) et maintenant président du conseil d'orientation des retraites, Mr Raphael-Hadas-Lebel qui écrivait dans un rapport sur les syndicats :

"Si on estime souhaitable de renforcer le rôle de la négociation collective, il est donc essentiel que les acteurs de cette négociation, les organisations professionnelles et syndicales, bénéficient d'une légitimité qui ne soit pas contestable. Il faut que les partenaires sociaux aient un peu la même légitimité que le parlement" et il proposait, dans ce même rapport rendu au gouvernement, de conforter les mises à disposition de locaux par les collectivités locales".

Si cette affirmation est partagée par tous, alors le dossier de la maison des syndicats doit être pris en compte par tous les élus et par l'ensemble des collectivités locales.

J'en terminerai

En Avril dernier à Rennes une nouvelle maison des syndicats a été construite financée par la ville de Rennes et le conseil général et inaugurée en présence de Thierry Lepaon secrétaire général de la CGT.

Je souhaite ardemment que très rapidement lui et ses homologues des autres syndicats puissent venir inaugurer dans notre capitale régionale une nouvelle maison des syndicats.

C'est un impératif à la fois de: sécurité, d'équité, de respect des organisations syndicales, des salariés, privés d'emplois et retraites et le respect d'une démocratie sociale.

Nous n'avons pas le droit d'être en retrait, par rapport aux élus qui nous ont précédé dans le siècle passé.

